



Refu d un tire de sejour pour un futur papa

Par **youcefart**, le **27/07/2011** à **22:55**

Bonjour, bj je suis un algérien sans papier marier a une algérienne de nationalité française de puis novembre 2010 jais fais ma premier demande a Grenoble qui a étai refuse car je navais pas de visa dentre : apre vue le boulot de ma femme : ont a déménager sur lain :ou ont a fais une deuxième qui aussi etai refuse même apre que je leur et fourni une attestation de grossesse de ma femme de 5 mois : et il me demande de quitter la France et demander un visa en algerie : vue que ma femme passe une grossesse difficile : je ne peu la laisser et partir chercher un visa en sachant que latente vas etre long : ma question et que doi je faire pour relancer mon dossier : pui je demander un visa a la préfecture : et en pir des cas que je doit faire pour evite d etre reconduit a la frentier merci

Par **mimi493**, le **28/07/2011** à **00:34**

[citation]Bonjour, bj je suis un algérien sans papier marier a une algérienne de nationalité française [/citation] non, elle est franco-algérienne, une Algérienne est de nationalité algérienne, une Française est de nationalité française.

Tant que l'enfant n'est pas né, vous n'avez pas de droit au séjour